

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-29

présenté par

Mme Maréchal-Le Pen et M. Collard

ARTICLE 52**Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article propose de dématérialiser la propagande électorale via la suppression de l'envoi papier des professions de foi. Les zones rurales et et les personnes à mobilité réduite se verront discriminées dans l'accès à l'information, au détriment de la bonne marche du débat public.